

Charles-Irénée Castel de Saint-Pierre et le perfectionnement de l'Etat

par Bernard DELMAS - CLERSE Université de Lille 1

Saint-Pierre d'Utopie ou les *chimères* de l'abbé de Saint-Pierre

Pour ses contemporains, comme pour la plupart de commentateurs ultérieurs de ses oeuvres, Charles-Irénée Castel de Saint-Pierre n'est qu'un "fécond polygraphe"(1). Sympathique mais confus, il n'aurait produit qu'une accumulation de projets utopiques. L'opinion de Voltaire est à cet égard significative : il le présente comme un auteur "connu par quelques ouvrages singuliers dans lesquels on trouve beaucoup de vues philosophiques et très peu de praticables"(2). Voltaire l'appelle d'ailleurs couramment "Saint-Pierre d'Utopie" et ne manque jamais une occasion de le brocarder en critiquant le foisonnement des idées exposées au long de ses multiples Mémoires.

Il faut dire que le style de l'abbé a desservi ses idées. Même un bon connaisseur de l'oeuvre comme Joseph Drouet qui édite au début du XXème siècle les *Annales politiques*(3) de Castel de Saint-Pierre n'hésite pas à forcer la trait : "il doit être placé au rang des plus médiocres écrivains de son siècle. Il est long, diffus, pâtreux, adore les répétitions"(4). Le portrait est sévère et largement injustifié mais il est vrai que l'abbé ne recherche pas les effets de style. Mieux, il écarte même intentionnellement ce qui pourrait charmer le lecteur pour s'en tenir à la raison, à la démonstration, à la sorte d'éloquence qui est propre aux géomètres" dit-il dans sa préface au *discours sur la polysynodie*.

Pour ajouter à la confusion du lecteur, Castel de Saint-Pierre n'hésite pas à "néologiser" à outrance. Selon Ferdinand Brunot - auteur entre les deux guerres d'une magistrale *Histoire de la langue française* - parmi les penseurs du XVIIIème siècle, "le *chimérique* abbé de Saint-Pierre est tout à fait à part. Son imagination l'entraînait, qu'il s'agît de noms ou qu'il s'agît de choses". Il est vrai que "certaines de ses inventions n'ont pas manqué de succès, telle *gloriole*"(5) ou le verbe *généraliser* qu'il serait l'un des premiers à avoir risqué(6), mais beaucoup sont plutôt des bizarreries aux yeux de Brunot. Les institutions qu'il préconisait : la multiplication des conseils visant à *perfectionner* le gouvernement et le système du "scrutin perfectionné"(7) pour le recrutement des administrateurs les plus qualifiés ne pouvaient s'exprimer, selon lui, par des termes anciens. Comme il l'avait démontré dans son *Discours pour perfectionner les langues*, à des institutions nouvelles, il fallait des mots nouveaux comme : "Polysynodie", "anthropomètre" ou "basilomètre", mots dont Voltaire aura beau jeu de se moquer.

Castel de Saint-Pierre reste cependant sympathique aux yeux de Voltaire, ce qui est assez rare pour un prêtre. Il faut dire que c'est un abbé singulier qui n'a pas hésité à prendre partie avec d'Argenson pour le "tolérantisme"(8) dans les querelles du jansénisme par exemple. Mais surtout, c'est lui qui introduit un substitut au mot de charité qui était devenu au fil du temps un simple synonyme d'aumône : "c'est à l'abbé de Saint-Pierre qu'est dû le mot rival de *bienfaisance*, heureuse trouvaille, faite juste au moment où toute une société en avait besoin", le mot plaira beaucoup à Voltaire qui jugeait "infâme"(8) le terme de charité.

Il faut dire que le programme de l'abbé de Saint-Pierre avait tout ici pour plaire à Voltaire : l'abbé n'hésitait pas en effet à déclarer dans ses *Annales politiques* : "Ces dévotions extérieures iront, à ce que j'espère, en diminuant, et l'observation exacte de la justice et la pratique de la bienfaisance mutuelle iront en augmentant, à mesure que la raison universelle prendra de l'accroissement parmi les hommes, et à mesure que l'empire du fanatisme, enfant de l'ignorance antique de nos ancêtres, diminuera parmi nous"(10) . Plus que tout autre, l'abbé de Saint-Pierre avait tenté de donner un contenu au terme, à la mode mais trop général d'"humanité" que l'on commençait à substituer de plus en plus à celui de "chrétienté" : pour bien marquer l'élargissement de l'horizon des philosophes et leur volonté de promouvoir le rapprochement de tous les peuples. "L'homme qui avait donné l'essor premier de ce mouvement de rapprochement, c'est l'abbé de Saint-Pierre. La nouveauté des mots ne l'effrayait pas plus que la nouveauté des choses. Toutes les formules d'espérance qui composèrent peu à peu ce que certains appelèrent *le brouillard des illusions européennes* lui doivent leur naissance : *Société européenne, Police européenne, République européenne, Tribunal européen* "(12) . Comme on ne prête qu'aux riches, de nombreux contemporains attribueront même à l'abbé de Saint-Pierre - qui avait proposé sous le nom d'"aumône de justice" une taxe payée par les citoyens riches(13) - la paternité du terme "philanthrope" qui était en fait de Fénelon.

Quant aux analyses politiques et aux projets de Paix Perpétuelle de l'abbé, Voltaire se garde de minimiser leur importance. Le *Siècle de Louis XIV* de Voltaire et les *Annales politiques* de Castel de Saint-Pierre sont certes très différents mais tous deux dépassent les récits de batailles et la chronique des faits et gestes des grands : "Voltaire et l'abbé de Saint-Pierre sont les premiers à avoir compris que l'historien a autre chose à faire et qu'il ne remplirait qu'une partie de sa tâche s'il n'éclairait le lecteur sur les institutions du pays et s'il ne faisait oeuvre de psychologue pour pénétrer la vie intime de la nation"(14). Les idées de l'abbé de Saint-Pierre ont sans doute souffert de leur diffusion par certains disciples envahissants, c'est le cas en particulier, s'il faut en croire Merle Perkins, de Rousseau qui a étouffé en quelque sorte l'œuvre de Castel sous ses commentaires(15)

L'abbé de Saint-Pierre apparaît avec le recul beaucoup moins utopiste qu'on l'a prétendu. On a pu voir dans sa *Polysynodie* une préfiguration de certaines pratiques démocratiques de gouvernement ; dans son *Projet de Paix Perpétuelle*, le premier exposé des idées qui allaient conduire deux siècles plus tard à la Société des Nations puis à l'Organisation des Nations Unies. Enfin, last but not least, dans le domaine fiscal, on lui doit la théorie de l'impôt direct établi d'après des règles certaines en fonction des facultés de chacun, système à qui il donnera le nom fameux de "Taille tarifée"(16) , qui connaîtra quelques tentatives d'application dès 1730 et qui renaîtra plus tard sous la forme de l'impôt sur le revenu.

Le seul domaine où il s'est avéré franchement utopiste fut celui de la réforme de l'orthographe, réforme qui lui semblait facile à mettre en oeuvre et qu'il avait même engagé pour son propre compte, mais qui, deux siècles plus tard, n'a guère progressé.

Le fameux abbé de Saint-Pierre : Repères biographiques

Pour comprendre les enjeux et la signification des projets de l'abbé de Saint-Pierre, il nous faut tout d'abord rappeler les principaux épisodes de la vie du singulier abbé(17). Les deux jumeaux Charles et Marie-Thérèse Castel de Saint-Pierre naissent le 13 février 1658 à Saint-Pierre-Eglise près de Cherbourg, dans une famille de vieille noblesse normande. Six ans plus

tard, la fille décède, puis la mère qui avait eu treize enfants. Charles, âgé de six ans, fut confié à sa tante, supérieure et fondatrice du monastère des Bénédictines de Rouen. L'abbesse lui fit suivre les cours du collège des jésuites de Rouen, où il rencontra Vertot et Fontenelle, puis au collège des jésuites de Caen où il se lia d'amitié avec Varignon, qui allait devenir plus tard un célèbre mathématicien. Malgré ses préventions ultérieures contre les ordres religieux, il gardera une attitude favorable à l'égard des jésuites, et il envisagea même de se faire religieux vers 17 ans. Il ne sera finalement que prêtre mais, selon Drouet, "si l'abbé de Saint-Pierre a été prêtre, il l'a été si peu ou si mal qu'on s'est demandé s'il l'avait jamais été"(18).

Son éducation ne lui avait pas, en tout cas, donné le goût de la théologie. Seules les discussions *utiles* trouvaient grâce à ses yeux et l'abbé critiquait vivement ces écoles "où les jeunes ecclésiastiques apprennent à disputer tous les jours, avec aigreur et avec orgueil sur des questions de pure spéculation, au lieu de disputer doucement à qui pratiquerait le mieux la justice et la bienfaisance qui sont les principaux objets de la religion"(19).

L'abbé de Saint-Pierre s'installe à Paris en 1680 "séduit par l'espérance d'inventer un jour quelque chose d'utile à [son] pays"(20) , il fréquente les conférences de physique de de Launay, les leçons d'anatomie de Duverney, les cours et expériences du chimiste Lemery. Il y retrouve Varignon, Vertot et Fontenelle et ils partagent pendant trois ans un petit logement en haut du Faubourg Saint-Jacques où Malebranche vient quelquefois en visite.

Il abandonne bientôt la physique pour la morale : "En lisant les pensées morales de Pascal, je compris que les progrès que je pourrais faire dans la morale seraient plus utiles pour augmenter mon bonheur et le bonheur de ceux avec qui j'aurais à vivre ; aussi je quittai la physique pour étudier et méditer sur les réflexions de morale"(21).

Cette étude de la morale devait assez vite l'amener à orienter définitivement ses recherches vers la politique comme il l'exprime dans son autobiographie : "Après différentes lectures qu'il fit sur les différents moyens que prennent les hommes pour augmenter leur bonheur et pour diminuer leurs maux, il s'aperçut que la plus grande partie du bonheur ou du malheur venait des bonnes ou des mauvaises lois [...]. Cette réflexion [...] le persuada que la morale n'était pas la science la plus importante pour le bonheur des hommes, mais que c'était la politique ou la science du gouvernement, et qu'une loi sage pouvait rendre incomparablement plus d'hommes heureux que cent bons traités de morale. Ainsi, dans le dessein de devenir plus utile à la société, il quitta l'étude de la morale pour l'étude de la politique"(22).

Il reconnaît à deux auteurs une influence particulière sur cette orientation : Plutarque et Descartes. "Descartes, par ses méditations assidues et opiniâtres avait ouvert de nouvelles routes pour faire de grands progrès en peu de temps dans la physique [...] L'abbé jugea qu'avec un semblable travail il pourrait peut-être avec ses méditations ouvrir de nouvelles routes pour la politique"(23). Son ambition était-elle d'établir une sorte de " discours de la méthode " de la politique ?

Il nourrissait certes quelque ambition politique pour lui-même mais il désespérait que les places à la hauteur de son talent pussent être obtenues au seul vu de la compétence, comme le laisse entendre un passage du manuscrit de Rouen non repris dans l'édition imprimée des *Annales politiques* : "Un homme de bien ne fait cas d'une grande place qu'autant qu'il peut y arriver par des voies innocentes et qu'autant qu'il peut y réussir mieux qu'un autre à procurer de grands avantages à sa patrie. Ainsi, ne pouvant par la constitution présente de notre monarchie et par mon peu de talents pour la flatterie, devenir ministre général, je me suis fait

une occupation particulière à méditer tous les jours [...] pour montrer sur divers sujets aux rois et aux ministres futurs le but où ils doivent tendre et les moyens qu'ils doivent employer pour augmenter leur bonheur, en augmentant le bonheur des familles qu'ils gouvernent. Occupation plus estimable que celle de ces ministres du commun qui, faute d'avoir suffisamment médité avant d'entrer dans le ministère, ne font rien de grand que leur fortune"(24).

En 1692, il achète la charge de premier aumônier de Madame - belle-sœur de Louis XIV et mère du futur Régent - dont son frère était le confesseur. Deux ans plus tard il est reçu à l'Académie française au titre de grammairien (mais sans avoir encore rien publié)(25). Cette place lui permet de mieux observer les arcanes du gouvernement : "En prenant une charge à la cour, je n'ai fait qu'acheter une petite loge pour voir de plus près ces acteurs qui jouent souvent, sans le savoir, sur le théâtre du monde des rôles très importants au reste des sujets"(26). Nulle part ailleurs qu'à Versailles, il n'aurait pu voir d'aussi près les "ressorts de la politique". S'étant ainsi approché de la "source des événements"(27), il peut maintenant entreprendre de bâtir des projets de réforme "soit pour augmenter la gloire de celui qui gouverne, soit pour augmenter les avantages de ceux qui sont gouvernés"(28).

"Je vois ici notre Gouvernement dans sa source et j'entrevois déjà qu'il serait beaucoup plus honorable pour le roi, beaucoup plus commode pour ses ministres et beaucoup plus utile pour les peuples. J'amasse ici des matériaux pour en former un jour quelque édifice qui puisse être de quelque utilité et vous savez que je me plais fort à cette étude"(29). Il gardera jusqu'en 1713 cette charge peu contraignante d'aumônier d'une princesse - Liselotte - que les questions religieuses ennuyaient et qui était fort contente que son chapelain expédiât sa messe en un quart d'heure.

En 1702, l'abbé pris possession de l'abbaye de Tiron dont il devenait le commendataire. C'était une abbaye de bénédictins qui y avaient établi un collège royal réputé. Mais il ne s'agissait là que d'une sinécure à laquelle il ne consacra que le temps de rédiger quelques conseils d'éducation. Rien qui ne freine en tout cas ses ambitions de diplomate ; en 1712, il accompagne ainsi comme secrétaire le cardinal de Polignac en Hollande pour la négociation de la Paix d'Utrecht. Peu de temps après, fort de cette expérience, il fait paraître(30) les deux premiers tomes du *Projet de paix perpétuelle*(31).

C'est le Mémoire sur l'établissement de la taille proportionnelle en 1717 et les critiques qu'il contenait sur Louis XIV, mort deux ans plus tôt qui allait susciter une première réaction de l'Académie. L'abbé s'en était tiré par de plates excuses où il faisait valoir qu'il "n'avait pêché que par un zèle outré pour le bien public"(32). Un an plus tard, l'abbé récidivait : dans la *Polysynodie*, il accusait Louis XIV d'avoir employé sa puissance à ruiner ses voisins plutôt qu'à procurer l'abondance à ses sujets : "Plût à Dieu que, pour sa réputation et notre utilité, il eût été durant tout son règne occupé à faire fleurir le commerce, à diminuer tant d'obstacles qui le gênent, à augmenter les facilités qui le multiplient, à payer les grands chemins, à les rendre encore plus sûrs, à rendre les rivières navigables, à rendre nos lois plus propres à diminuer le nombre des procès, à perfectionner la manière de lever des subsides, de sorte que les peuples en payassent moins et qu'il en revint plus aux coffres publics, à perfectionner les établissements qui regardent les pauvres et l'éducation des enfants, à favoriser les arts et les sciences à proportion de leur utilité [...], à ôter la vénalité des charges [...], à perfectionner nos mœurs en trouvant les moyens de rendre la vertu et les talents utiles plus honorés, plus respectés, plus justement récompensés"(33).

C'en était trop pour les courtisans de la Compagnie qui, à l'unanimité(34), décidèrent, sans même l'entendre, de le chasser de l'Académie. Ils lui assuraient ainsi une renommée que ses oeuvres précédentes n'avaient pas suffi à lui gagner et les adversaires de l'Académie - qui étaient nombreux - commencèrent à l'appeler "le fameux abbé de Saint-Pierre". Cette expulsion lui ouvrit notamment les portes de l'important Club de l'Entresol où se retrouvaient tant de bons esprits frondeurs du temps et où il jouera un rôle essentiel.

Il n'était pas encore sorti (avec le ministère de Turgot) de "ces temps de ténèbres et d'ignorance où l'administration semblait craindre d'être éclairée sur les objets qu'il lui importait le plus de connaître et d'approfondir"(35).

Le perfectionneur : ou comment augmenter l'utilité publique

La tâche que se fixe Castel de Saint-Pierre est désormais parfaitement claire, faute de pouvoir agir directement au niveau politique, il s'agit de bâtir des projets susceptibles d'aboutir à un plus grand bonheur de la société, grâce au perfectionnement des individus et de l'Etat. L'objectif est bien résumé dans le commentaire qu'il donne du nouveau règlement de l'Académie, dans les *Annales Politiques* :

"1°) L'Académie des sciences est mal nommée car on n'y cultive que l'astronomie, la chimie, la mécanique, l'anatomie, la géométrie et la botanique. Cependant il y a beaucoup d'autres sciences que l'on n'y cultive point : la morale, la jurisprudence, la politique ou la science du gouvernement, la médecine, la navigation, la théologie, le commerce, l'art militaire, etc...

2°) Quoique l'académie des Inscriptions soit plus ancienne que celle des sciences, comme elle est beaucoup moins utile à l'Etat, il fallait [...] faire passer la plus utile avant la plus ancienne [...].

3°) Ni l'une ni l'autre de ces academies n'est point assez dirigée vers le principal but du gouvernement qui est le plus grand bonheur de la société. Il est vrai qu'elles procurent le plaisir de la curiosité ; mais le législateur doit viser à procurer encore aux sujets d'autres espèces de plaisirs et les conduire le plus promptement et le plus facilement qu'il est possible vers les connaissances les plus utiles pour **diminuer les maux et augmenter les biens de cette première vie et pour s'assurer autant qu'il est possible, par l'observation de la justice et par la pratique de la bienfaisance, la seconde vie heureuse**. Je conviens que le désir de satisfaire la curiosité des lecteurs est un désir raisonnable [...] Mais il faut que le législateur vise encore plus loin. Il faut que les connaissances des choses naturelles tendent autant qu'il est possible à perfectionner nos arts les plus utiles, tels que sont ceux qui regardent la nourriture, l'habillement, l'agriculture, les manufactures, la médecine, la teinture, la manière de diminuer la dépense pour éclairer et pour chauffer les chambres, etc... Le travail d'une académie payée par les deniers publics doit être non seulement de satisfaire la curiosité, mais particulièrement pour perfectionner nos arts les plus importants au bonheur de la société. Il faut que le législateur [...] oblige les auteurs à montrer au lecteur les augmentations de la raison humaine dans les arts et dans les sciences et à indiquer ce qui se pourrait faire de mieux afin de perfectionner de plus en plus cette même raison humaine universelle "(36).

"Chacun sait que plus les lois et les règlements d'un Etat se perfectionnent, plus il devient florissant, plus le Souverain en tire de richesses, et d'autres avantages considérables"(37). [...]

" Rien ne contribuerait davantage à augmenter le bonheur du Souverain et de ses sujets, que de trouver **le secret de les obliger par leur propre intérêt à ne songer qu'à le perfectionner** dans les talents de leur condition, à pratiquer tous les jours avec plus

d'exactitude les vertus de leur état"(38). Pour atteindre ce but, il faut rechercher, dans chacune des branches de la police de l'Etat, les moyens les plus propres à obtenir cette convergence de l'intérêt particulier et de l'intérêt public. Il s'emploie ainsi à bâtir toute une série de plans qu'il soumet au public dans des Mémoires.

- Pour le recrutement des grands commis de l'Etat : " il n'y aurait [...] qu'à trouver le secret de faire connaître au Souverain avec certitude les divers degrés de mérite de ceux qui se présentent pour les emplois publics "(39). C'est le scrutin qui permettra ce choix éclairé.

- Pour l'entretien des grands chemins, il faut y faire participer les riverains et ceux qui profitent de leur bon entretien, directement ou indirectement.

- Pour les relations internationales, il s'agit de parvenir à un traité de paix et à des institutions de garantie de la paix car " Qui peut donner à l'Europe cette grande perfection, si ce n'est l'établissement d'une Paix inaltérable "(40).

Pour chaque grande question politique, il existe une réponse appropriée au perfectionnement de la société. On peut la découvrir si l'on favorise par des honneurs et des récompenses les meilleurs esprits du temps, si l'on crée pour eux une *Académie politique*. Voilà où se trouve le véritable intérêt de l'Etat, bien plus que dans les Académies actuelles où l'on agite de *petites sciences* qui ne présentent qu'un intérêt de curiosité.

Il existe en tout cas une preuve de la bonté des règlements. Une preuve a contrario tout d'abord : la preuve que les règlements - sur les chemins par exemple - sont imparfaits, c'est que ces règlements sont mal exécutés "les règlements n'ont jamais atteint leur perfection, qu'il n'y ait assez de gens suffisamment intéressés à les faire exécuter avec exactitude "(41). De même, à propos de l'interdiction d'imprimer instaurée dans 48 petites villes du royaume : " Il est vrai que ces fautes de police ne sont qu'un mal passager et ces sortes de défenses, qui vont à diminuer une liberté utile au public, s'abolissent d'elles-mêmes peu à peu par le non-usage "(42).

Mais, bien plus, il existe selon Castel de Saint-Pierre une possibilité réelle de **mesure des plaisirs et des peines** qui permet de comparer la contribution de différents projets au bonheur public : " Nous savons déjà le prix en argent de certains plaisirs journaliers, et de l'exemption de certaines peines ; nous le savons par notre dépense journalière et annuelle ; or comme nous pouvons comparer plaisir à plaisir, peine à peine, dépense à dépense, nous pouvons par conséquent, par cette comparaison, estimer en revenu annuel en argent la jouissance de nouveaux plaisirs annuels, l'exemption des nouvelles peines annuelles qu'un bon projet, qu'un bon règlement nous procurera : car nous pouvons facilement avoir des points de comparaison qui soient eux-mêmes bien calculés par une estimation en revenu annuel en argent "(43).

Au niveau de la société tout entière, ces estimations individuelles ne suffisent pas : il faut mettre en place un système organisé d'observation, pour Castel de Saint-Pierre : " notre politique est encore dans l'enfance puisque nous en sommes encore à dire que nos ministres, chacun dans son département, devrait avoir soin de procurer au public des dénombrements exacts de tout ce qui entre dans la science du gouvernement [...] **Nous avons grand intérêt d'avoir dans cette science un grand nombre de démonstrations**. Or, nous ne pouvons les avoir solides qu'en réduisant toutes les preuves à la simple arithmétique fondée sur les dénombrements. Les bons dénombrements tâchent d'estimer tout par rapport au revenu annuel en argent comme un point fixe d'estimation du nombre et de la grandeur des avantages et des désavantages annuels d'un projet. Or comment fonder sur chaque matière des calculs arithmétiques si le ministère ne nous procure des dénombrements exacts sur toutes ces matières "(44).

Castel de Saint-Pierre connaissait les travaux des principaux membres de l'arithmétique politique anglaise, on peut considérer que c'est lui qui introduira l'arithmétique politique en France et notamment la méthode du *multiplicateur des naissances* permettant d'estimer une population sans recensement, en multipliant le nombre de naissances par un coefficient approprié calculé à partir d'un échantillon de zones étudiées, elles, de manière approfondie. La méthode était grossière, mais beaucoup moins que celle qui avait cours à l'époque et qui consistait à appliquer un multiplicateur au nombre de feux repérés par les statistiques fiscales. Il appliquera ensuite une méthode du même type à l'estimation des revenus fiscaux dans les différentes généralités.

On croit entendre chez l'abbé de Saint-Pierre une préfiguration des thèses que soutiendra quelques soixante années plus tard Condorcet dans son *Esquisse d'un tableau historique des progrès de l'esprit humain* :

"Sans l'application du calcul, souvent il serait impossible de choisir, avec quelque sûreté, deux combinaisons formées pour obtenir le même but, lorsque les avantages qu'elles présentent ne frappent point par une disproportion évidente. Enfin, sans ce même secours, ces sciences resteraient toujours grossières et bornées, faute d'instruments assez finis pour y saisir la vérité fugitive, de machines assez sûres pour atteindre la profondeur de la mine où se cachent une partie de leurs richesses [...]

" Il est un autre progrès des sciences non moins important, c'est le perfectionnement de leur langue, si vague encore et si obscure. Or c'est par ce perfectionnement qu'elles peuvent devoir l'avantage de devenir véritablement populaires, même dans leurs premiers éléments [...]

" Les hommes ne pourront s'éclairer sur la nature et le développement de leurs sentiments moraux, sur les principes de la morale, sur les motifs naturels d'y conformer leurs actions, sur leurs intérêts, soit comme individus, soit comme membres d'une société, sans faire aussi dans la morale pratique des progrès non moins réels que ceux de la science même ".

" Le perfectionnement des lois, des institutions publiques, suite des progrès de ces sciences, n'a-t-il point pour effet de rapprocher, d'identifier l'intérêt commun de chaque homme avec l'intérêt commun de tous ? "(45).

Que ce soit sur le plan de la langue ou celui des principes moraux, l'abbé de Saint-Pierre avait largement anticipé les prescriptions de Condorcet, dans le domaine de la mesure, il avait fixé une volonté et quelques méthodes d'approximation grossière mais il n'avait pas le soutien administratif ni les moyens mathématiques qui lui auraient permis de concrétiser ses intuitions. Condorcet peut-être considéré comme son continuateur : " porté par le triomphe des Lettres, soutenu par l'émergence d'un nouveau administratif, artisan de celui de l'analyse mathématique, [Condorcet] fut, à la veille de la Révolution, le prêtre de ce dont l'abbé de Saint-Pierre avait été le prophète : la perfection de toute institution dans l'accomplissement du bien public "(46).

Notes:

(1). Paul Harsin, (RHES 1932, p. 202).

(2). Cité par Drouet dans l'introduction de son édition des *Annales politiques*, de l'abbé de Saint-Pierre, (p. XXXIV).

(3). Abbé de Saint-Pierre, *Annales politiques*, nouvelle édition, par Joseph Drouet, Honoré Champion, 1912.

(4). Ibidem, introduction de Drouet, p. XXV.

(5). Ferdinand Brunot, *Histoire de la langue française*, Tome VI, fascicule 1, A. Colin, Paris, 1930, p. 52.

- (6). *Ibid.*, p. 4.
- (7). On lui doit d'ailleurs aussi la nouvelle vie du terme " scrutin " qui ne concernait jusque là que les élections internes des officiers des couvents (Brunot, op. cit., p. 453).
- (8). *Ibid.*, p. 21.
- (9). Voltaire en fit des vers, que cite Brunot (*ibid.*, p. 113) : " Certain législateur dont la plume féconde / Fit tant de vains projets pour le bien de ce monde, Et qui, depuis trente ans, écrit pour les ingrats, / Vient de créer un mot qui manque à Vaugelas. Ce mot est "bienfaisance". Il me plaît ; il rassemble, / Si le cœur en est cru, bien des vertus ensemble. Petits grammairiens, grands précepteurs des sots, / Qui pesez la parole et mesurez les mots, Pareille expression vous semble hasardée : / Mais l'univers entier doit en chérir l'idée ".
- (10). *Annales politiques*, édition Drouet, p. 44. C'est nous qui soulignons (B.D.)
- (11). La formule est de Turgot dans sa " Lettre au Docteur Price ".
- (12). F. Brunot, *Ibid.*, pp. 119-120.
- (13). F. Brunot, *Ibid.*, p. 187.
- (14). Drouet, op. cit., p. XXXV.
- (15). " Rousseau, who as the Abbé's foremost interpreter has influenced the attitudes of many people, [...] on certain issues distorted Saint-Pierre's projects with a heavy hand. He devoted most of his attention to the Abbé's specific reforms and omitted the theoretic structure on which they rest. The effect was startling, a tree upright without soil and roots. But it suited Rousseau's purpose. He could praise the Abbé for idealistic good intentions, attribute to him a naive faith in enlightened despots, and ridicule that concept so dear to many eighteenth-century theorists " Merle L. Perkins, *The moral and political philosophy of the Abbé de Saint-Pierre*, éd. Droz, Genève & ed. Minard, Paris, 1959, p. 9.
- (16). Brunot, op. cit., p. 479.
- (17). v. *L'abbé de Saint-Pierre, l'homme et l'œuvre*, Joseph Drouet, Paris, Honoré Champion, 1912.
- (18). *Ibid.*, p. 13.
- (19). *Annales de Castel*, Ms. de l'Arsenal, 130 H, apud Drouet [1912], p. 17.
- (20). Lettre du 4 janvier 1697 à Mme de Lambert, in : " Ouvrages de politique et de morale ", t. XVI, p. 166.
- (21). "Ouvrages de politique et de morale", t. XIII, Préface p. 3 & Ms. de Rouen 950, p. 215.
- (22). Ms. de Rouen 950, pp. 216-217.
- (23). Ms. de Rouen 950, p. 218.
- (24). Ms. de Rouen, ce passage est repris en note dans l'édition Drouet des " Annales Politiques ", p. 295.
- (25). C'est Moreau de Maupertuis qui lui succèdera à cette place.
- (26). Lettre du 4 janvier 1697 à Mme de Lambert, op. cit., p. 167.
- (27). *Ibidem*.
- (28). Ms. de Rouen 950, p. 217.
- (29). in : " Ouvrages de politique et de morale ", t. XVI, p. 166.
- (30). A ses frais, comme tous ses ouvrages ultérieurs.
- (31). le 3ème tome paraîtra 3 ans plus tard.
- (32). Procès-verbal de la séance du 14 juin 1717, apud Drouet [1912], p. 65.
- (33). *La polysynodie*, apud Drouet [1912], pp. 65-66.
- (34). " Exemple presque unique d'un corps littéraire qui se déshonore unanimement ", dit Rousseau dans ses " Ecrits sur l'abbé de Saint-Pierre " [*Oeuvres complètes*, éd. la Pléiade, p. III-661]. Seul Fontenelle avait voté contre son exclusion, mais - s'il faut en croire Rousseau -, même lui avait sur les projets de l'abbé une position mitigée : " Il faudrait [lui disait-il] que les hommes fussent raisonnables pour adopter votre système et s'ils l'étaient ils n'en auraient pas besoin " [*Ibidem*].

- (35). Lavoisier, lettre à l'abbé Baudeau du 1er Novembre 1775, citée par J.C.Perrot dans l'introduction de son édition de *De la richesse territoriale du royaume de France*, éd. du C.T.H.S., 1988, p. 19.
- (36). *Annales Politiques*, édition Drouet, pp. 252-253.
- (37). *Projet pour rendre la paix perpétuelle en Europe*, édition originale : Schouten, Utrecht, 1713 ; réédition Fayard, " Corpus de oeuvres de philosophie en langue française ", Paris, 1986, p. 125.
- (38). *Ibid.*, p.126, nous soulignons.
- (39). *Ibidem*.
- (40). *Ibid.*, p.128.
- (41). *Ibid.* (c'est l'auteur S.P. qui souligne).
- (42). *Annales politiques*, éd. Drouet, p. 376.
- (43). *Ouvrages de politique et de morale*, t. III, 1733, " Nouveau plan de gouvernement des Etats souverains ", pp. 109-110, cité par Jean-Claude Perrot in: *Pour une histoire intellectuelle de l'économie politique*, E.H.E.S.S., 1992, p. 155.
- (44). *Ouvrages ...*, tome IV, pp. 164-165, apud A. Andréadès, " Les idées financières de l'abbé de Saint-Pierre ", *Revue de science et de législation financière*, Vol. X, 1912, pp. 621-663 (ici : p.659).
- (45). Condorcet, *Esquisse d'un tableau historique des progrès de l'esprit humain*, éd. G.F.-Flammarion, pp. 286-287.
- (46). Éric Brian : *La mesure de l'Etat*, Albin Michel, 1994, p. 315.

Indications bibliographiques

---Œuvres de Charles-Irénée Castel de Saint-Pierre relatives à **La taille proportionnelle, la taille réelle et la taille tarifée**

Références : BnF (sauf précision contraire : Tolbiac, Rez-de-jardin - magasin)---

- *Castel de Saint-Pierre, Charles-Irénée*. Mémoire pour l'établissement de la taille proportionnelle (1717). [S. l. ?] - Cote : Z FONTANIEU- 178 (14)
- Mémoire pour l'établissement de la taille proportionnelle (S. l.), (S. d.) ; In-4°, 115 p. - Cote : R- 6360.
- Mémoire pour l'établissement de la taille proportionnelle (S. l.), 1717 ; In-8°, 36 p. - Cote : RP- 10183 & RP- 10184.
- Nouveau projet d'une taille réelle pour l'intérêt de l'Etat et le soulagement des Peuples. - Cote : Z FONTANIEU- 330 (11).
- *Castel de Saint-Pierre, Charles-Irénée*. Nouveau Projet d'une taille réelle pour l'intérêt de l'État et le soulagement des peuples ... où l'on fait voir par des réflexions solides les erreurs qui se sont trouvées dans le livre de feu M. de Vauban, qui a pour titre "Projet d'une dixme royale" ; (S. l. n. d.) ; In-8° , 43 p. et tableau. - Exemplaire n° 1 : Cote : R- 49854 ; exemplaire n°2 : Cote : Z FONTANIEU - 211 (5).
- Nouveau projet d'une taille réelle, pour l'intérêt de l'Etat et le soulagement des Peuples, sur tous les biens en fonds, héritages, maisons, bâtimens et autres edifices du Royaume... Note : Par l'abbé Castel de Saint-Pierre. (S. l. n. d.) ; In-8° 43 p. Exemplaire n° 1 : Cote : F- 34518 ; ex. n°2 : Cote : R- 49854 ; ex. n°3 : Cote : 8-LF 84-28.
- Projet de taille tarifée, pour faire cesser les maux que causent en France les disproportions ruineuses dans les répartitions de la taille arbitraire ... (suivi de : *Projet de taille tarifée, éclaircissemens aux difficultés*. Par M. l'abbé de Saint-Pierre. Tome II.). Paris : Émery fils, 1723 ; 2 vol. in-4°. - Cote : R- 6361 & R- 6362 et cote : Z FONTANIEU- 194 (2).
- *Projet de taille tarifée*, par Mr. l'abbé de St-Pierre, Ch.-I. Castel. (Supplément au "Projet de

taille tarifée"). Rotterdam : J.-D. Beman, 1537 (sic pour 1737), 2 parties en 1 vol. in-8°
Tolbiac - Rez-de-jardin - magasin ; R- 24526 Arsenal - magasin de la Réserve ; RES 8- S-
6034.

- Projet de taille tarifée, par Monsieur l'abbé de Saint Pierre, Charles Irénée Castel [...].
Nouvelle édition [...] : Rotterdam : Beman ; Paris : Briasson, 1739 ; In-12, XXIV-8-479 p. -
Arsenal - magasin : 8- S- 5206.

- Projet de taille tarifée, par Mr. l'abbé de St-Pierre, Charles-Irénée Castel (-Supplément au
"Projet de taille tarifée".) Rotterdam : J.-D. Beman ; et Paris : Briasson, 1739 In-12, XXIV-
492 p, Cote : R- 24527.

- Projet de taille tarifée / par Monsieur l'Abbé de S. Pierre, Charles Irénée Castel, Abbé de
Tiron,... ; [avant-propos de Jean-Claude Perrot] Publication : München : Kraus reprint, 1980,
XXIV-8-492 p. ; 21 cm ; Note(s) : Reprod. à partir d'une copie à la Bibliothèque Nationale,
Paris Reproduction en fac-similé de l'éd. de Rotterdam : J. D. Beman, diff. à Paris : Briasson,
1739. - Exemplaire n°1 : Tolbiac - Rez-de-jardin - libre-accès, Salle N - Économie 336.44
CAST ; Exemplaire n°2 : Tolbiac - Rez-de-jardin - magasin 8- F- 51629.

- Voir aussi : Projet pour perfectionner l'ortografe des langues d'Europe, par M. l'abbé de St.
Pierre Paris : Briasson, 1730 ; In-8° , 266 p. Microformes : P95/2661 & MFICHE X- 13041